Le 14 juillet 2016

Province de Québec Ville de Rimouski

Le **JEUDI** quatorze juillet deux mille seize, à une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Rimouski tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville à 12 h 12, sont présents :

Mesdames les conseillères Cécilia Michaud et Claire Dubé, messieurs les conseillers Serge Dionne, Rodrigue Joncas, Jacques Lévesque, Donald Bélanger, Dave Dumas et Marc Parent formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, monsieur Éric Forest.

Monsieur Claude Périnet, directeur général et madame Monique Sénéchal, greffière, sont également présents.

DOSSIERS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

2016-07-710

SUBVENTION 2016 – AUTORISATION D'AFFICHAGE – SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE RIMOUSKI – EXPOSITION AGRICOLE RÉGIONALE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Bélanger, appuyé par la conseillère Claire Dubé et résolu à l'unanimité d'accorder à la Société d'agriculture de Rimouski une subvention, au montant de 250 \$, pour l'offre d'un cocktail au nom de la Ville de Rimouski, lors de la soirée d'ouverture de l'Exposition agricole, le 4 août 2016. L'installation de panneaux annonçant l'événement est également autorisée après entente avec les services municipaux concernés.

2016-07-711

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION 2016-2017 – CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cécilia Michaud, appuyé par le conseiller Jacques Lévesque et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la Ville au Carrefour action municipale et famille, pour la période 2016-2017, et de défrayer la cotisation inhérente, au coût de 341,48 \$, taxes incluses.

DOSSIERS DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

2016-07-712

BORDEREAU DES COMPTES À PAYER 2016 - APPROBATION NUMÉRO 13

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Serge Dionne, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité d'approuver le bordereau numéro 13 (2016) des comptes à payer pour la période se terminant le 11 juillet 2016 et d'autoriser le paiement, à même le fonds d'administration, des comptes qui y sont inscrits pour un montant de 1 777 202,36 \$.

RENOUVELLEMENT DE BAIL - AÉROPORT DE RIMOUSKI - CHRONO AVIATION INC.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cécilia Michaud, appuyé par le conseiller Rodrigue Joncas et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement du bail intervenu entre la Ville de Rimouski et la compagnie Chrono Aviation inc., pour la location du local 014 situé dans la zone réservée aux activités aéroportuaires de l'aéroport de Rimouski, pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017, en considération d'un loyer mensuel de 435,30 \$, taxes en sus.

DOSSIERS DU SERVICE GÉNIE ET ENVIRONNEMENT

2016-07-714

SOUMISSIONS 2016 - ACHAT ET INSTALLATION DE MOBILIER EXTÉRIEUR POUR PARCS

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marc Parent, appuyé par le conseiller Donald Bélanger et résolu à l'unanimité d'accepter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres public pour l'achat et l'installation de mobilier extérieur pour parcs, ouvertes le 29 juin 2016, à l'exception de celle reçue de la firme Imagineo inc., et d'autoriser l'octroi de ce contrat, selon les termes et conditions spécifiés au cahier des charges, à l'exception de l'emplacement n° 2, auprès de la firme Équipements Récréatifs Jambette inc. pour l'emplacement n° 1, au montant de 38 177 \$, taxes en sus, et à la firme Tessier Récréo-Parc inc. pour l'emplacement n° 3, au montant de 6 825 \$, taxes en sus.

2016-07-715

SOUMISSIONS 2016 - TRAVAUX D'AJUSTEMENT DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS - RUE ALCIDE-C.HORTH

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Joncas, appuyé par le conseiller Serge Dionne et résolu à l'unanimité d'accepter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres public pour les travaux d'ajustement des infrastructures d'aqueduc et d'égouts dans la rue Alcide-C.-Horth, ouvertes le 4 juillet 2016, et d'autoriser l'octroi de ce contrat, selon les termes et conditions spécifiés au devis 2016-16, à Construction BML, division de Sintra inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour un contrat d'un montant de 343 933,98 \$, taxes incluses, à être défrayé à même le règlement d'emprunt 522-2010.

2016-07-716

SOUMISSIONS 2016 – FÛTS, LUMINAIRES ET BOLLARDS

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Lévesque, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité d'accepter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation pour l'achat de fûts, luminaires et bollards, ouvertes le 20 juin 2016, et d'autoriser l'octroi de ce contrat, selon les termes et conditions spécifiés au cahier des charges, à l'exception de l'emplacement n° 1, à la firme Wesco Distribution Canada inc. (emplacements 2, 3 et 4) plus bas soumissionnaire conforme par emplacement, selon les prix unitaires soumis, pour un contrat d'un montant de 41 394,29 \$, taxes en sus.

PROGRAMME TRIENNAL 2016-2017-2018 - OCTROI DE CRÉDITS - DIVERS PROJETS (ARCHITECTURE) - MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2016-01-048

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Joncas, appuyé par la conseillère Cécilia Michaud et résolu à l'unanimité de modifier la résolution 2016-01-048 adoptée le 18 janvier 2016, afin de remplacer le montant de « 350 000 \$ » par « 700 000 \$ » relativement à l'emprunt au fonds de roulement, remboursable sur 10 ans, à compter du 1^{er} janvier 2017, du projet de rénovation de la piscine Nazareth.

2016-07-718

SOUMISSIONS 2016 - CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT DE SERVICE À LA PISCINE NAZARETH

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Joncas, appuyé par le conseiller Donald Bélanger et résolu à l'unanimité d'accepter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres public pour la construction d'un bâtiment de service à la piscine Nazareth, ouvertes le 6 juillet 2016, et d'autoriser l'octroi de ce contrat, selon les termes et conditions spécifiés au cahier des charges 2016-27, à Construction Paul Morneau, plus bas soumissionnaire conforme, pour un contrat d'un montant de 466 000 \$, taxes en sus, à être défrayé à même le projet 7447 pour un montant de 440 000 \$, et à même la réserve de mise à niveau des bâtiments, pour le solde de 26 000 \$.

DOSSIER DU SERVICE DU GREFFE

2016-07-719

ENTENTE DE PARTENARIAT TERRITORIAL 2016-2019 – COLLECTIVITÉ DU BAS-SAINT-LAURENT – CONSEIL DES ARTS ET DES LETTRES DU QUÉBEC (CALQ) – MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ – VILLES – CONSEIL DE LA CULTURE DU BAS-SAINT-LAURENT ET COLLECTIF RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT – MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2016-06-619

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Claire Dubé, appuyé par la conseillère Cécilia Michaud et résolu à l'unanimité de modifier la résolution 2016-06-619 adoptée le 20 juin 2016, afin d'y ajouter la Ville de Rivière-du-Loup à titre de nouvelle ville participante.

DOSSIERS DU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

2016-07-720

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL - VILLE DE RIMOUSKI ET MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS - OBJECTIFS 1 ET 4 - ANNÉE 2016

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marc Parent, appuyé par le conseiller Jacques Lévesque et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement de 59 500 \$ aux organismes mentionnées en conformité avec le tableau préparé par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, en date du 28 juin 2016, dans le cadre de l'entente de développement culturel 2016 intervenue entre la Ville de Rimouski et le ministère de la Culture et des Communications, pour les objectifs 1 et 4 de l'année 2016.

ENTENTE - VILLE DE RIMOUSKI, SERVICE SPÉCIALISÉ DE MAIN-D'ŒUVRE SSMO-L'ÉLAN ET SPHÈRE QUÉBEC - EMPLOI D'ÉTÉ - ASSISTANT-COMMIS DE BIBLIOTHÈQUE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Dumas, appuyé par le conseiller Serge Dionne et résolu à l'unanimité d'autoriser monsieur David Nadeau, responsable des bibliothèques, à signer pour et au nom de la Ville de Rimouski, une entente avec le Service spécialisé de main-d'œuvre SSMO-L'Élan et SPHÈRE Québec permettant l'embauche, pour une période de 9 semaines, de madame Luce Lebel-Michaud à titre d'assistant-commis de bibliothèque, et ce, dans le cadre d'un projet subventionné d'intégration à l'emploi, le tout étant conditionnel à l'obtention de subventions couvrant au moins 80% du salaire.

2016-07-722

PROTOCOLE D'ENTENTE - CLUB DE VOITURES ANCIENNES LE FIACRE - WEEK-END DES ANCIENNES - ÉDITION 2016

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Donald Bélanger, appuyé par le conseiller Rodrigue Joncas et résolu à l'unanimité :

- d'accepter les termes du protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Rimouski et le Club de voitures anciennes Le fiacre afin d'établir les modalités d'une collaboration pour la tenue de l'événement Week-end des Anciennes, les 6 et 7 août 2016;
- d'autoriser le maire et la greffière à signer ledit protocole, pour et au nom de la Ville.

2016-07-723

ADDENDA – PROTOCOLE D'ENTENTE – VILLE DE RIMOUSKI ET FESTIJAZZ INTERNATIONAL DE RIMOUSKI

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Lévesque, appuyé par la conseillère Cécilia Michaud et résolu à l'unanimité :

- d'accepter les termes de l'addenda au protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Rimouski et le Festi Jazz international de Rimouski afin de faciliter les opérations lors de l'organisation de l'événement qui se tiendra du 31 août au 4 septembre 2016;
- d'autoriser le maire et la greffière à signer ledit addenda, pour et au nom de la Ville.

2016-07-724

COMPENSATION FINANCIÈRE – ÉCOLE DE DANSE QUATRE TEMPS – LOCAL DE L'ÉDIFICE CLAIRE-L'HEUREUX-DUBÉ

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Serge Dionne, appuyé par la conseillère Claire Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement d'une compensation financière à l'École de danse Quatre Temps d'un montant total de 7 853,86 \$, pour l'utilisation d'un local à l'édifice Claire-L'Heureux-Dubé, pour l'année 2016-2017.

SUBVENTION 2016 - CLUB DES BIBLIOPHILES DE SAINTE-BLANDINE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Dumas, appuyé par le conseiller Marc Parent et résolu à l'unanimité d'accorder au Club des Bibliophiles de Sainte-Blandine une subvention, au montant de 62,28 \$, afin de rembourser l'excédent des coûts de fabrication des boîtes à livres réalisées dans le cadre de l'entente de développement culturel 2015.

DOSSIER DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

2016-07-726

AJOUT - CONTRAT - ENTRETIEN ET CONCIERGERIE À LA BIBLIOTHÈQUE PASCAL-PARENT - DISTRICT SAINTE-BLANDINE/MONT-LEBEL

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Dumas, appuyé par la conseillère Cécilia Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser un ajout au contrat pour l'entretien et la conciergerie à la bibliothèque Pascal-Parent – district Sainte-Blandine/Mont-Lebel auprès de la compagnie 9084-5413 Québec inc. – Les entreprises RMJ, pour un montant de 5 416 \$, taxes incluses.

DOSSIERS DU SERVICE URBANISME, PERMIS ET INSPECTION

2016-07-727

Abrogée par la résolution 2017-09-844

VENTE DE TERRAIN – LOT 5 793 990 DU CADASTRE DU QUÉBEC – MADAME CÉCILE CASTILLOUX ET MONSIEUR PAUL FOURNIER

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Lévesque, appuyé par le conseiller Donald Bélanger et résolu à l'unanimité :

- d'autoriser la vente à madame Cécile Castilloux et monsieur Paul Fournier du lot 5 793 990 du cadastre du Québec, pour le prix de 67 067,22 \$, incluant un montant de 24 540 \$ à titre de paiement des infrastructures municipales, le tout selon les termes et conditions prévus à la promesse d'achat signée par madame Castilloux et monsieur Fournier, le 28 juin 2016;
- d'autoriser le maire et la greffière à signer l'acte de vente à intervenir, pour et au nom de la Ville.

RÈGLEMENTS

AVIS DE PRÉSENTATION

46-07-2016

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par la conseillère Cécilia Michaud qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera proposé l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement 606-2011 et ses modifications sur la tarification des biens et services.

Une demande de dispense de lecture du règlement est faite en même temps que le dépôt de l'avis de présentation.

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par le conseiller Dave Dumas qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera proposé l'adoption d'un règlement sur les nuisances.

Une demande de dispense de lecture du règlement est faite en même temps que le dépôt de l'avis de présentation.

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

963-2016

Les dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (c. C-19) ayant été respectées, il est proposé par le conseiller Serge Dionne, appuyé par le conseiller Jacques Lévesque et résolu à l'unanimité d'adopter, avec dispense de lecture, le Règlement 963-2016 modifiant le Règlement 52-2002 sur le stationnement, à savoir :

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 52-2002 SUR LE STATIONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté le 18 décembre 2002 le règlement 52-2002 sur le stationnement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal estime dans l'intérêt de la Ville de modifier ce règlement pour assujettir les stationnements situés à l'extrémité de la rue William-Price et du secteur Dynamo (passerelle de la rivière Rimouski), aux mêmes modalités que ceux de la Pulpe et de la Plage;

CONSIDÉRANT QU'avis de présentation 44-06-2016 du présent règlement a dûment été donné le 20 juin 2016.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT

- **1.** L'article 28.1 du règlement 52-2002 sur le stationnement est remplacé par le suivant :
- **28.1** Nul ne peut stationner un véhicule routier la nuit entre vingt-deux heures (22 h) et six heures (6 h), suivant l'heure locale, dans les stationnements suivants :
- extrémité sud du chemin de la Pulpe;
- extrémité de la rue de la Plage;
- extrémité de la rue William-Price;
- secteur Dynamo (passerelle de la rivière Rimouski).

Interdiction de stationner la nuit – divers stationnements Le présent article ne s'applique pas à tout véhicule routier muni d'une vignette valide attestant d'un droit de pêche journalier de l'Association des pêcheurs sportifs de saumons de la Rivière Rimouski.

Entrée en vigueur

2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond à quelques questions qui lui sont adressées par un journaliste présent.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Après avoir traité tous les sujets à l'ordre d 12 h 23.	du jour, monsieur le maire lève la séance à
Maire	Greffière de la Ville